POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Insee contact.
- Bureau des élections de la préfecture de votre département.

© MI/SG/DICOM/FC/10-2018

Insee
Mesurer pour comprendre

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

PREMIÈRES ÉLECTIONS UTILISANT LE RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (REU)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Répertoire Électoral Unique

AVANTAGES POUR LA COMMUNE

- **une charge de travail allégée ;**
- **inscriptions et radiations d'office par l'Insee.**
  (Jeunes majeurs, naturalisés, décès, perte de la capacité électorale, inscription dans une autre commune) ;
- **disparition des notifications à l'Insee.**
  La saisie des mouvements dans le REU se substitue à l'envoi des notifications papier ou numériques.
  Les informations sont prises en compte immédiatement ;
- **un portail de gestion ouvert à toutes les communes.**

AVANTAGES POUR L'ÉLECTEUR

- **des conditions d'inscription assouplies ;**
- **une inscription possible sur les listes électorales jusqu'au 6e vendredi précédant un scrutin ;**
- **un module de consultation** de sa situation électorale.

LA RÉUSSITE DE CE PROJET DÉPEND AUSSI DES COMMUNES

Répertoire Électoral Unique

DU 15 OCTOBRE 2018 AU 21 DÉCEMBRE 2018

- traitement des situations à expertiser ;
- vérification des électeurs radiés ;
- vérification des modifications d'état civil proposées par l'Insee ;
- validation des listes électorales initiales.

À PARTIR DU 1er JANVIER 2019

- entrée en vigueur de la réforme de la gestion des listes électorales ;
- inscription des électeurs dans le REU après décision du maire.

COURANT JANVIER 2019

- saisie ou transmission au REU des inscriptions décidées par la commission administrative (demandes déposées jusqu'au 31 décembre 2018).

À PARTIR DU 17 MARS 2019

- utilisation des listes du REU pour les scrutins.

LE 31 MARS 2019

- date limite de dépôt des demandes d'inscription pour voter aux élections européennes.

ENTRE LE 2 ET LE 5 MAI 2019

- réunion de la commission de contrôle pour les élections européennes.

AU PLUS TARD LE 6 MAI 2019

- publication des listes électorales extraites du REU.

LE 26 MAI 2019

- élections européennes.